

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

heures	minutes du matin	Poste.
3	09	—
6	45	(pour Angers seulement) Omn.
9	02	— Omnibus.
1	33	— soir, Omnibus.
—	—	— Express.
7	22	— Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

heures	minutes du matin	Mixte.
8	20	— Omnibus.
—	—	— Express.
12	38	— Omnibus.
4	44	— soir, Omnibus.
10	30	— Poste.

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Revue de la presse parisienne.

M. Guérout, dans l'*Opinion nationale*, s'exprime en ces termes :

« Un de nos amis, officier distingué dans l'armée de Paris, nous adresse un certain nombre d'observations que nous croyons utiles de reproduire ici, en lui laissant toute la responsabilité. Nous le répétons, c'est un homme dans la compétence duquel nous avons toute confiance.

Il paraît que de graves dissentiments se seraient élevés entre le général Ducrot et la plupart de ses divisionnaires. Le général Vinoy, quoique plus âgé, inspirerait bien plus de confiance. Mais il y a un homme jeune, actuellement désigné par l'opinion de l'armée comme le plus capable de conduire une action énergique, c'est le général de brigade Bonnet. On voudrait lui voir confier une mission importante.

Le général Trochu est plein de bonnes intentions, mais il est paralysé par le général Guiod et par tant d'autres qui, depuis quatre mois, lui prêchent que la résistance est impossible.

On se plaint que les hommes n'ont pas d'entrain; mais c'est la faute des chefs, des généraux, qui ne s'arrangent jamais pour leur laisser un vrai succès, qui les démoralisent, leur persuadent qu'ils sont faibles, malades et qu'ils souffrent, qui les laissent venir se griser à Paris, qui permettent à leurs officiers de n'être jamais avec eux.

Voyez plutôt les marins, bien commandés, qui ne se démoralisent pas.

Nous avons tenu à rapporter presque textuellement les paroles de notre ami. Et ce n'est pas là un ensemble d'opinions individuelles; c'est le sentiment partagé par un groupe nombreux d'officiers jeunes et intelligents, qui voudraient qu'on tirât meilleur parti de leur zèle et de leur patriotisme.

M. Guérout ne nomme pas les personnes dont il prétend traduire la pensée. Nous le comprenons, car si ces personnes existent, elles ne peuvent être que les amis dévoués du prince Napoléon, dont M. Guérout a été l'organe et à qui il doit du reste la fondation de son journal.

Le Temps à son tour s'exprime ainsi :

« Nous avons toujours regretté que la défense de Paris n'eût pas, dès le début, pris un caractère offensif. La question est jugée aujourd'hui, croyons-nous; mais, alors même que certaines personnes conserveraient, en thèse générale, des préférences pour le système de défense passive qui a prévalu, elles reconnaîtraient, sans doute, que deux faits considérables viennent simultanément de se produire qui sont tout-à-fait de nature à modifier les plans antérieurs. Nous voulons parler du bombardement de plusieurs quartiers d'une part, et de l'autre, du mouvement de recul et de concentration des armées prussiennes vers Paris.

« Si l'ennemi cherche à prendre des positions assez rapprochées de Paris pour que, en deux ou trois marches, l'armée de siège puisse lui envoyer cinquante ou soixante mille hommes, nous, nous devons tout mettre en œuvre pour qu'il soit impossible aux généraux ennemis de distraire aucun corps de troupes de l'armée d'investissement. Qu'on ne fasse donc pas, si on ne veut pas, une sortie définitive, mais qu'on tâte l'ennemi sur tous les points, à chaque instant, et avec des forces suffisantes pour profiter des circonstances.

D'après la dépêche de M. Gambetta, le général Chanzy doit, en ce moment, avoir repris l'offensive ou être à la veille de la reprendre. L'ennemi lui barrera la route à vingt-cinq ou trente lieues de Paris, et, évidemment, s'il le juge nécessaire, il se fera renvoyer un renfort de Versailles. La même chose peut arriver au Nord, où Manteuffel se replie également.

Sera-il dit que, pendant que trois cent mille hommes sont dans Paris, les Prussiens auront pu faire des détachements au Nord et au Sud sans que nous en sussions rien et remplacer, par quelques batteries de siège, cent mille hommes peut-être envoyés contre nos armées de province?

De même que l'extrême justice peut devenir l'extrême injustice, il est des cas où la prudence ne serait plus que de l'imprévoyance.

On lit dans le Français :

« A la suite de la réunion des maires chez le ministre de l'intérieur, jeudi dernier, M. Jules Favre a porté, dit-on, au général Trochu le vœu développé par M. Tirard et quelques-uns de ses collègues, de voir se former un conseil de défense composé par moitié de militaires et de civils. Le gouverneur de Paris a refusé nettement cette mesure de défiance, aussi injurieuse qu'inutile; mais il a offert de recevoir les maires, d'entendre leurs opinions et de leur donner des explications. Cette entrevue a eu lieu vendredi. Les maires paraissent avoir été pleinement satisfaits par les paroles loyales et par les explications précises qu'ils ont entendues. »

Les informations du *Journal des Débats* diffèrent de celles du *Français*, et nous croyons que le *Journal des Débats* est bien informé.

Voici donc, d'après ce journal, quelles intrigues en sous-ordre ourdissaient les maires, — M. Tirard en tête, — qui forment la queue de M. Delescluze :

« Depuis la démission de M. Delescluze, c'est M. Tirard qui prend la tête du mouvement des maires politiques. Ce soir, une nouvelle réunion a été provoquée par les maires des 3^e et 2^e arrondissements, et l'ordre du jour porte : qu'on ne traitera que la question des subsistances. C'est une manière d'attirer ceux des maires qui ne voulaient pas assister aux réunions dans le cas où on agiterait des questions politiques. Le parti violent est battu, mais le parti prétendu modéré n'abandonne pas l'idée d'amener les maires aux affaires. Ils veulent y venir pour y appliquer des idées

qu'ils jugent bonnes; mais la raison qui paraît les pousser avant toute autre, c'est qu'ils se croient facilement une capacité qu'ils accordent difficilement aux autres. »

NOUVELLES DE PARIS.

Lille, 16 janvier.

Des nouvelles de Paris, en date du 14, disent :

« Le bombardement, dans la boucle de la Marne, est toujours violent sans produire plus d'effets que dans les journées précédentes. La tenue des troupes, sous le feu de l'ennemi, a été admirable.

« Pendant la nuit du 12, les Prussiens ont fait plusieurs tentatives sur divers points des tranchées reliant les forts; partout ils ont été repoussés.

« Les efforts de l'ennemi, depuis dix-sept jours, n'ont eu aucun résultat sérieux. Les pertes françaises sont relativement faibles. Les incendies ont été arrêtés dès le début.

« Le rapport militaire, en constatant ces faits, rend un éclatant témoignage au dévouement absolu des officiers, des troupes, et à la fermeté de la population.

« Le rapport dit qu'une sortie était préparée hier contre Moulin-Pierre; mais en présence d'une vive fusillade, elle n'a pas été poussée à fond.

« Une reconnaissance a été exécutée contre la gare aux Bœufs.

« Plus tard, les Prussiens ont pris l'offensive, mais ils ont été repoussés.

« Le rapport du 14 au soir dit :

« Le bombardement de la ville, aujourd'hui, a atteint surtout le Panthéon. Des précautions sont prises contre une attaque nocturne. »

On assure que M. Faye, le savant académicien, vient de trouver le moyen d'augmenter de 2 kilomètres la portée de tous les canons. Si cette découverte est exacte — et l'expérience ne peut tarder à le faire savoir, — la supériorité de l'artillerie prussienne, constatée tant de fois, cesserait aussitôt et les événements pourraient bien prendre une face nouvelle.

Une dépêche de Londres, du 17, nous apprend que M. Otway, sous-secrétaire du Foreign-Office a donné sa démission. Il ne voulait pas rester dans un ministère dont il ne partage pas les vues relativement à la politique d'abstention.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bordeaux, 19 janvier, 4 h. s.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Le 17, une brigade de l'armée du Nord a délogé quelques bataillons prussiens du bois de Buire, près Templeux (Somme).

Le même jour, un corps prussien a abandonné Vermand (Aisne) à l'approche de nos troupes.

Le 18, dès le matin, nos troupes ont été attaquées par une partie du corps du général Goelsin; une partie de nos divisions a com-

battu toute la journée dans une position en avant de Vermand, où elle s'est maintenue.

Il y a eu hier des escarmouches près de Gien et près de Tours. L'ennemi s'est montré à Montlouis.

Près de la Hutte, les francs-tireurs de Lipowski ont eu un petit engagement et ont tenu longtemps contre des troupes cinq ou six fois plus nombreuses.

On mande de Nevers que les Prussiens au nombre de 4 à 5,000 ont attaqué Avallon. La ville a été bombardée pendant une heure. Une vingtaine de maisons endommagées.

Les magasins et les maisons particulières ont été pillés.

Les Prussiens ont ensuite quitté cette ville se dirigeant vers l'Est.

NOUVELLES DE BLOIS.

Jeudi 12 janvier, un cordonnier s'est enfui après avoir tué un soldat prussien dans une rixe. Pour punir la ville, le commandant allemand a exigé un versement immédiat de 200,000 fr., à défaut de quoi il ordonnerait un pillage de deux heures.

Nous ne savons encore si les démarches pressantes qui ont été faites auprès de celui-ci pour obtenir le retrait de cette imposition extraordinaire ont pu aboutir.

Le lendemain, 1,800 prisonniers français arrivaient à Blois dans un état déplorable et mourant littéralement de faim.

Le convoi se composait de mobiles de Loir-et-Cher, de zouaves d'Afrique, de mobiles du Morbihan et de quelques zouaves pontificaux. Ces derniers avaient l'honneur d'être l'objet d'une attention toute particulière de la part des Prussiens.

Au nombre de ceux-ci, se trouvait un M. de Rodeleck qui, dans la bataille où il fut pris, tua de sa main quatre ennemis, dont deux officiers. Les Allemands, étonnés de sa bravoure, épargnèrent sa vie et se contentèrent de le faire prisonnier.

Nous pouvons citer également comme faisant partie de ce convoi, MM. le capitaine Tennoz, le lieutenant de Montéquart et l'adjudant-major Julien Allu, tous trois des mobiles de l'Isère.

LE TAILLEUR DE BLOIS.

Durant ces derniers jours, un officier prussien, ayant commandé une capote à un tailleur de Blois dont nous aimerions connaître le nom, jeta 3 thalers (11 fr. 25 c.) sur la table, en déclarant qu'il ne paierait pas un sou de plus. Notre Bloisais insistant pour obtenir davantage, l'Allemand tira son sabre comme argument définitif, et certain que par cette brutale manifestation il aurait raison du bonhomme. Il en fut autrement; celui-ci, s'armant de ses ciseaux, se prépara à soutenir vaillamment l'honneur de la France. Faut-il le dire? L'officier devint pâle devant l'énergique attitude de de son tailleur et le laissa partir emportant le vêtement non payé.

Le lendemain, il le fit appeler de nouveau, et

lui remettant 10 thalers (37 fr. 50 c.) : « Tenez, brave Français, dit-il au courageux citoyen; s'il y avait beaucoup de gens comme vous, il n'y aurait plus un seul Prussien dans votre pays! »

VISITE

Au cinquième bataillon des mobiles de Maine-et-Loire.

Samedi 14 janvier 1871.

Monseigneur,

Nous venons rendre compte à Votre Grandeur de la mission dont vous nous aviez chargés près le 5^e bataillon de Maine-et-Loire.

Au moment de notre départ, le 16 décembre, nous savions que l'armée commandée par le général Bourbaki était en marche vers une destination inconnue, mais une confidentielle indiscretion nous avait appris quelle était la direction probable du 18^e corps, et sans hésitation nous prenions la détermination de nous diriger vers l'Est. Malheureusement la ligne de Tours à Vierzon n'était pas libre, et il fallut dépenser 40 heures de route par Poitiers, Guéret, Montluçon, pour arriver à Bourges, au lieu des 6 heures exigées habituellement pour ce trajet. A cet ennui était venu s'en joindre un autre : nos bagages, composés de vingt et quelques colis contenant 600 paires de guêtres de cuir, 600 paires de souliers, 600 paires de guêtres de toile, à nous confiés par l'intaendance, avaient été, par l'incurie et la négligence d'un employé de la gare de Montluçon, dirigés sur le Midi. Il fallut donc attendre à Bourges une journée presque entière l'arrivée de ces bagages si désirés dans cette dure saison par nos chers compatriotes.

Au moment de notre départ de Bourges, nous apprenions que tous les trains réguliers étaient suspendus, que le ministère de la guerre se réservait exclusivement les lignes ferrées de la contrée que nous avions à parcourir, afin de transporter au plus vite tout le 15^e corps campé à Vierzon.

Cette décision enlevait toute régularité aux trains, toute responsabilité, toute garantie de la part des compagnies.

Heureusement nous avions des feuilles de route de militaires, et nous pûmes, grâce à l'obligeance excessive des divers chefs de gare, continuer notre voyage. Nous espérions, d'après les indications qui nous avaient été données, arriver rapidement à Chagny, point d'intersection des lignes de l'Est, mais il nous fallait rester à 10 h. à Ste-Nicaise, et, arrivés à Nevers, nous ne pouvions continuer notre voyage qu'à la condition d'accepter un wagon destiné aux bagages et dans lequel nous prendrions place, afin de pouvoir les surveiller. C'était le 1^{er} janvier, il faisait froid, nous devions passer la nuit dans ce wagon, c'était peu tentant. Nous n'hésitâmes pas cependant, pour pouvoir arriver plus vite, à nous y installer sur quelques bottes de paille qui devaient nous servir de sièges et de lits au besoin. Mais à chaque station, d'énormes convois d'approvisionnements nous fermaient la porte. Il nous fallut trois nuits et deux jours pour aller de Nevers à Dôle en passant par Chagny. Cette pauvre petite ville était ravagée par la variole, encombrée de troupes; il nous fut impossible d'y trouver un gîte, une voiture, et ce fut par protection que nous pûmes y manger.

Les habitants étaient consternés, car sur une population de 2.000 âmes environ il y avait dix-huit à vingt décès par jour. Nous avions hâte d'arriver, nous savions que par trois routes différentes l'armée se dirigeait vers Belfort; on attendait le 15^e corps; chaque jour de retard nous éloignait de six lieues du bataillon que nous voulions atteindre.

Arrivés à Dôle, nous apprenons que le grand quartier-général y est encore; nous avions une lettre pour M. le colonel Leperche, aide-de-camp de M. Bourbaki; nous nous empressons d'aller la lui remettre, et avec une grâce et une aménité parfaites il nous dit que la 2^e division et la 2^e brigade devaient se trouver à une étape au-dessus de Gy; qu'au lieu de poursuivre notre route par Auxonne,

il valait mieux prendre la route de terre et suivre la route de Pesme, Gy, Fretigney, où nous rencontrerions le 77^e de mobiles; mais qu'il fallait se hâter, l'armée marchant en avant sans séjourner dans aucune étape, et que nous suivions l'ennemi pas à pas. Nous savions que nos troupes couchaient dans les villages occupés la veille par les Prussiens.

Une rencontre était possible. Il fut décidé, Monseigneur, que nous nous séparerions : que l'un de nous profitant d'une voiture rapide irait à la recherche du 5^e bataillon, pendant que l'autre escortant les bagages confiés à nos soins suivrait la route d'étapes. Mais les voitures étaient difficiles à trouver, la plupart avaient été réquisitionnées pour le service de l'armée; il fallait les payer à prix d'or et perdre au moins six heures à organiser le chargement et le départ.

Il était trois heures, nous ne pûmes aller qu'à 16 kilomètres coucher à Moisset, où nous étions certains de trouver un gîte.

Aller plus loin, c'était s'exposer à rester sur la route. Le lendemain matin à trois heures nous partions, car il fallait faire double étape. A midi, nous avons fait 41 kilomètres et nous arrivons à Gy, où nous nous retrouvons tous deux avec la certitude d'être le soir près du 5^e bataillon, puisqu'il était devant nous à environ 20 kilomètres. Nos chevaux, nos voituriers refusaient d'aller plus loin; il était impossible d'insister. Il fallut réquisitionner deux nouvelles voitures et procéder à un nouveau chargement. A deux heures nous nous mettions en marche, et vers quatre heures nous atteignons les derniers bataillons de la 2^e division, arrêtée tout entière sur la grande route et se chauffant à de grands feux de bivouac. (La suite au prochain numéro.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier, il n'est arrivé à Saumur aucun courrier. Nous vivons dans un isolement complet.

Ce matin, n'a pas de nouvelles des ennemis. On dit qu'ils sont à Tours, au nombre de 10,000 hommes. Cette ville aurait été surprise jeudi matin, à 3 heures.

On dit encore (mais toujours on dit) que le pont de chemin de fer de Langeais est miné et qu'on doit le faire sauter.

Où sont donc passés tous les crédits votés pour organiser les compagnies d'éclaireurs?

Un voyageur très-digne de foi, arrivé hier de Laval, assure que les Prussiens en poursuivant Chanzy auraient abandonné le Mans, se dirigeant vers le chef-lieu de la Mayenne.

Mais Chanzy avait eu le temps de s'établir dans des positions qui ne lui laissent rien à craindre. — L'ennemi n'avait pas eu le temps de s'opposer à cet établissement de nos troupes.

Nous donnons cependant cette nouvelle sous toutes réserves.

Deux individus que l'on suppose être des espions ont été arrêtés jeudi à Saumur. L'un d'eux jouait admirablement au sourd-muet, et intéressait chacun à sa position. Mais un mobilisé, plus perspicace, a conçu des soupçons qui ont amené l'arrestation de notre homme. Ce prétendu sourd-muet a pénétré dans un grand nombre de maisons de notre ville. Achetant ici peu de chose, vendant ailleurs des alphabets de sourds-muets.

Cet individu aurait jeté des papiers dans un égout de la ville, mais ils auraient été retrouvés.

Le second a exploré la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, où il a été arrêté par un de nos concitoyens.

La crue de la Loire est arrêtée. A l'étiage du Pont-Cessart, l'eau a atteint 3^m 80^c. Elle est toujours chargée d'écume.

Le Préfet de Maine-et-Loire fait savoir que, dans la soirée du 18, les communications télégraphiques ont été rétablies avec Sablé, et

jeudi avec La Flèche. Dans ces deux villes, il n'y a plus de Prussiens.

Le Préfet de Maine-et-Loire,

M. ENGELHARD.

Le maire de la ville d'Angers a adressé à ses concitoyens la proclamation suivante :

« Chers concitoyens,

» L'administration municipale croit de son devoir et de son honneur de vous dire la vérité, toute la vérité. Elle hésite d'autant moins qu'elle est convaincue que la vérité, quelque pénible et douloureuse qu'elle puisse être, n'abattrà pas votre courage.

» Il est certain, vous l'avez appris ce matin par une dépêche officielle, que l'ennemi, en très-petit nombre, est entré hier à La Flèche et à Sablé.

» Il se peut qu'il marche sur Angers.

» Envisagez cette éventualité comme possible; mais gardez-vous soigneusement de ces honteuses défaillances qu'engendre la panique et qui produisent sur les esprits, dans les villes comme sur les champs de batailles, les plus déplorables conséquences.

» Nous sommes résolus à prendre toutes les mesures en notre pouvoir pour préserver la ville de l'occupation prussienne, et nous emploierons, pour arriver à ce résultat, toutes les ressources dont nous disposons.

» Hier, dans la séance publique, la Commission municipale, par un vote unanime, nous a accordé un nouveau crédit de 200.000 f. qui va nous permettre de compléter l'équipement des gardes nationaux armés, de leur assurer une solde et de venir en aide aux familles qu'ils laissent momentanément derrière eux.

» Dans la même séance, un comité de défense local a été nommé et investi des pouvoirs nécessaires pour prendre d'urgence les mesures qui lui paraîtront les meilleures pour préserver notre ville de la présence de l'ennemi.

» Nous n'avons pas cru que notre ville devait se borner à utiliser les ressources que nous avons sous les mains; nous avons cherché à compléter ces ressources et à les rendre vraiment efficaces en nous adressant, pour obtenir des renforts, de concert avec M. le préfet dont le patriotisme et le dévouement nous sont connus, à l'administration municipale de Nantes, à la délégation du gouvernement à Bordeaux. Nous espérons que cette demande sera accueillie et satisfaite.

» Si, malgré tous nos efforts, notre chère cité devait tomber au pouvoir de l'ennemi, nous remplirons jusqu'au bout le devoir qui nous incombe de protéger, dans la mesure de nos forces, son honneur, la sécurité des habitants et les propriétés.

» Le Maire, MAILLÉ. »

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Le maire d'Angers a envoyé hier une dépêche télégraphique au maire de Nantes, pour l'aviser que le chef-lieu de Maine-et-Loire et la Possonnière pourraient être menacés.

Dans la soirée du même jour, M. Waldech Rousseau s'est rendu à Angers par un train spécial, afin de se concerter avec son collègue.

On dit que M. Béranger, capitaine de vaisseau, en ce moment à Toulon, a été chargé du commandement en chef d'une partie des forces de l'Ouest, avec la faculté de disposer des mobilisés qui n'ont point encore rejoint un corps d'armée en campagne.

Le chemin de fer ne prend plus de voyageurs, sur la ligne de Nantes à Rennes, que jusqu'à Redon. A partir de Redon, la voie ferrée est exclusivement réservée aux transports de la guerre.

Le Petit-Séminaire de Nantes, par ordre de l'administration militaire, a été évacué lundi, afin que ses bâtiments pussent être transformés en ambulance.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de Saumur fait appel à ses concitoyens pour avoir de vieux vêtements de drap noir ou bleu pouvant être convertis en vareuses pour gardes nationaux. Les dons seraient déposés à la Mairie. R. BODIN.

VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1871.

Avis administratif.

Le Maire de la ville de Saumur

Rappelle à ses administrés que l'art. 8 de la loi du 21 mars 1852, prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, en exécution du décret du 5 janvier 1871, à leurs parents ou tuteurs, de faire immédiatement à la Mairie la déclaration nécessaire à cet effet.

En conséquence, les jeunes gens sont prévenus que si, par leur négligence ou celle de leurs parents, ils avaient été omis sur les tableaux de recensement de la classe de 1871, ils ne pourraient plus satisfaire à la loi sur le recrutement qu'en 1873, et qu'alors leur libération se trouverait reportée au-delà de leur 30^e année.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement par suite de fraudes ou manœuvres frauduleuses, seront déferés aux tribunaux et encourront les peines édictées par la loi.

Suivant les dispositions de l'art. 3 du décret du 5 janvier 1871, les jeunes gens appartenant aux départements envahis pourront se faire inscrire sur les tableaux de recensement de la commune où ils habitent provisoirement, sans qu'ils soient tenus à aucune justification de domicile.

Les jeunes gens absents qui demanderaient à être visités dans les départements où ils se trouvent en résidence, devront en faire ou faire faire la demande au moment de leur inscription.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 janvier 1871.

Le Maire, R. BODIN.

Pour chronique locale : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

AIDE A LA DÉFENSE NATIONALE.

San-Sebastian (Espagne), 13, Plaza de la Constitucion. Succursale à Bordeaux, 16, rue Montesquieu.

Prenez tous mon adresse !!!

REVOLVERS

ET COUTEAUX-PROTECTEURS, CARTOUCHES EN QUANTITÉ A 20 FR. LE 100.

Entrepositaire français d'une manufacture d'armes d'Espagne, afin de venir en aide à mes compatriotes, je m'engage à expédier, de suite, à tous ceux qui en feront la demande :

Un beau et solide *Revolver à 6 coups*, éprouvé, avec un *Couteau-Protecteur*, franco de port et d'emballage.

Contre un mandat sur la poste de la somme de :

1^o 27 fr. pour *Revolver* calibre 7 millimètres,
2^o 28 fr. — — — 9 —
3^o 29 fr. — — — 12 —

Le *Couteau-Protecteur*, gratis, quoique valant 6 fr.

Joindre les Mandats aux demandes, et s'adresser franco, pour accélérer et recevoir dans les 48 heures, à la Succursale à Bordeaux, 16, rue Montesquieu, à M. Jules MARTIN, entrepositaire d'armes.

Nota. — Vu l'immense quantité de demandes, il ne peut être fait aucun dépôt, ni aucune expédition qu'aux conditions ci-dessus.

Joindre aux Mandats la somme pour laquelle on désire des Cartouches, car aucune n'est comprise dans les prix indiqués.

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

SERVICE

DANS LES VILLES DE GUERRE

ET

VILLES DE GARNISON

NOUVELLE ÉDITION.

SERVICE EN CAMPAGNE.

SERVICE INTÉRIEUR.

COURS DE MARECHALERIE

P. GODET, imprimeur-Libraire.

Saumur, imprimerie P. GODET.